

Chapitre 5 : Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

→ Activité de sensibilisation : « Comprendre la construction des tables de mobilité sociale »

I) Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale ?

A) Comment définir et mesurer la mobilité sociale ?

1°) Les différentes formes de mobilité: mobilité sociale intergénérationnelle, mobilité professionnelle et mobilité géographique

Document 1 :

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social, même si les migrations géographiques, internes à un pays ou entre pays, sont très souvent liées à la mobilité sociale. Changer d'emploi ou simplement trouver un emploi peut conduire à quitter la campagne (exode rural) ou sa région, ou son pays (émigration).

La mobilité proprement sociale, qui suppose un changement de statut social, se distingue aussi de la mobilité « professionnelle », qui peut consister à changer d'entreprise ou de type de travail sans impliquer nécessairement une modification de niveau social, même si changer de profession est un des moyens de passer à un autre statut social.

La mobilité individuelle, qui est celle d'individus quittant une catégorie sociale pour une autre, se différencie de la

mobilité collective, qui implique des groupes ou des catégories sociales dans leur ensemble dont le statut se modifie. La mobilité sociale peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence d'adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui de membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle (ou en cours de carrière) et intergénérationnelle (ou entre les générations). Dans les publications de l'Insee, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », in Louis Chauvel, *Les Mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II*, La Découverte, 2019.

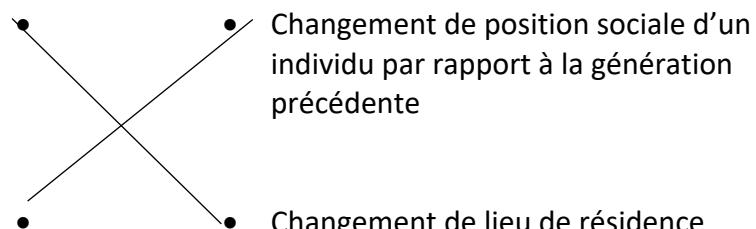
Questions :

Q1 : Qu'est-ce que la mobilité sociale ?

La **mobilité sociale** désigne le changement de position sociale mesurée par les PCS d'un individu. Il existe plusieurs formes de mobilité : intergénérationnelle, intragénérationnelle (professionnelle) et géographique.

Q2 : Reliez la notion à sa bonne définition.

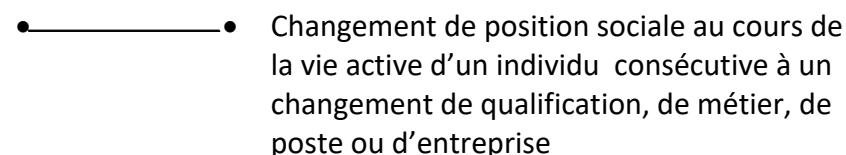
Mobilité géographique



Mobilité intergénérationnelle



Mobilité intragénérationnelle ou mobilité professionnelle



Document 2 : Le parcours de J.K Rowling.

Naissance : 31 juillet 1965 dans l'agglomération de Yates, en Angleterre.
 Famille : père ingénieur en aéronautique, mère technicienne de laboratoire.
 Formation : université d'Exeter (Sud de l'Angleterre) et Sorbonne (France).
 Vie active :
 - secrétaire bilingue chez Amnesty International dans le sud-ouest de Londres;
 - secrétaire à la chambre de commerce de Manchester;
 - professeur d'anglais à mi-temps à Porto (Portugal);
 - sans emploi, puis enseignante à temps plein à Édimbourg; commence à écrire *Harry Potter à l'école des sorciers* dès 1990 et l'achève en 1995. Il est publié deux ans plus tard;
 - professeur de français;
 - autrice à plein temps, puis également scénariste.



Question :

Illustrez les différentes formes de mobilité sociale à partir de l'exemple de J.K Rowling ? Justifiez votre réponse.

- Mobilité géographique car changement de lieu d'habitation : Londres, Manchester, Porto, Édimbourg etc.
- Mobilité intragénérationnelle car changement de position sociale au cours de sa vie : secrétaire, enseignante, écrivaine, scénariste.
- Mobilité intergénérationnelle : position sociale moins élevée en début de carrière (secrétaire) comparée à ses parents → Déclassement.

☞ Exercice 1 Dans quelle situation se trouve chaque personne ? Replacez les personnages suivants dans la ou les cases qui leur correspondent

- Imane, directrice des ressources humaines de 47 ans, quitte la France pour exercer le même emploi aux États-Unis.
- Damien, 31 ans, obtient une promotion au sein de son entreprise.
- Charles est fils de PDG, il travaille comme secrétaire dans l'entreprise familiale.
- Josiane, 25 ans, est fille d'agriculteurs, elle travaille comme professeure des écoles.
- Inès, 42 ans, née en France d'un père policier, dirige une multinationale basée à Seattle.
- Karl né au Liban de parents employés, a d'abord travaillé en France comme employé, puis est devenu directeur administratif et financier de l'entreprise.

Mobilité géographique	Mobilité intergénérationnelle	Mobilité professionnelle (mob intragénérationnelle)
Imane Inès Karl	Charles Josiane Inès Karl	Damien Karl

☞ **Entrainement EC1 :**
Illustrez à l'aide d'exemples, les différentes formes de mobilité

2°) La mesure de la mobilité sociale

a) Les tables de mobilité : principes et intérêts

★ Qu'est-ce qu'une table de mobilité ?

Document 3 :

« Ascenseur en panne », « mobilité bloquée », « déclassement » : le concept de mobilité sociale est très souvent invoqué dans le débat public, rarement de façon très claire. Il mérite quelques explications.

L'étude de la mobilité sociale cherche à mesurer les changements de position sociale entre les enfants et leurs parents. Pour mesurer cette position, l'Insee s'appuie sur les catégories socio-professionnelles réparties en six grands groupes au niveau général. Les statisticiens comparent le plus souvent la situation des hommes d'un âge donné à celle de leurs pères au même âge. L'Insee par exemple considérait habituellement les hommes de 40 à 59 ans mais a opté pour les 30-59 ans dans sa dernière étude qui porte sur l'année 2014.

Une fois que l'on dispose des données sur les enfants et les parents, on peut observer deux types d'évolution que l'on présente sous forme de tables de mobilité. D'un côté les origines sociales : pour 100 enfants d'une catégorie sociale donnée au moment de l'enquête, il s'agit de connaître la répartition de celles de leurs pères. On indique alors « X % des cadres ont un père cadre, Y % un père ouvrier, etc. ». De l'autre les « destinées sociales » : pour 100 enfants dont le père était d'une catégorie donnée, on mesure la répartition de leurs positions sociales. On indique alors « X % des enfants de cadres supérieurs sont devenus cadres supérieurs, Y % sont devenus ouvriers, etc. ». ■

« Comprendre la mobilité sociale », www.observationsociete.fr, 21 août 2017.



CONTEXTE

Les tables de mobilité sont élaborées à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) menée par l'Insee depuis 1964. La dernière enquête FQP (la 7^e) date de 2014-2015 et porte sur un échantillon de 45 000 personnes âgées de 30 à 59 ans.

- 1 • **Déduire** Quelle forme de mobilité sociale est étudiée par les tables de mobilité ?
- 2 • **Expliquer** Quelle est l'information donnée par une table de destinées ?
- 3 • **Expliquer** Quelle est l'information donnée par une table des origines ou de recrutement ?

Questions :

Q1 : Quelle forme de mobilité sociale est étudiée par les tables de mobilité ?

Les tables de mobilité étudient la mobilité sociale intergénérationnelle, entre les parents et les enfants. Il existe deux tables de mobilité sociale : la table de destinée et la table de recrutement.

Q2 : Quelle est l'information donnée par une table de destinée ? De recrutement ?

→ La table de destinées répond à la question « Que sont-ils devenus ? ». Elle montre ce que sont devenus les enfants dont les parents appartiennent à une même PCS. Par exemple, que sont devenus les fils d'agriculteurs, de cadres, d'ouvriers.

→ La table de recrutement répond à la question « D'où viennent-ils ? ». Elle montre d'où proviennent les membres actuels d'une même PCS. Par exemple, quelle est l'origine sociale des agriculteurs d'aujourd'hui, des cadres, des ouvriers etc.

★ Comment lire une table de destinée ?

La table de destinée indique le destin socioprofessionnel des actifs enquêtés en fonction de la PCS du père (ou de la mère). Elle montre que sont devenus les fils d'agriculteurs, d'artisans, de cadres, de PI, d'employés et d'ouvriers (âgés de 30 à 59 ans)

Remarque : Comment peut-on reconnaître facilement une table de destinée ?

→ Il suffit d'identifier à quoi le « 100 » fait référence : si ceux-ci se situent en face de la PCS du père, il s'agit d'une table de destinée.

Document 4 : La table de destinée

➤ Lire les tables de destinée

Document n°4	Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils						Ensemble
		Agriculteur exploitant	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
	Agriculteur exploitant	24,9	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,8	20,3	22,2	22,8	9,5	24,3	100,0
	Cadres et professions intellectuelles sup.	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
	Professions interm.	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
	Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
	Ouvriers	0,5	7,4	9,3	22,9	12,3	47,6	100,0
	Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33,0	100,0

Source : INSEE, enquête FQP (2014-2015)

Champ : France métropolitaine, hommes âgés de 30 à 59 ans ou travaillent ou ont déjà travaillé à la date de l'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle, 2014-2015.

Questions :

Q1 : Indiquez quelle est la bonne interprétation de la donnée entourée dans le tableau (« 22,9 »)

- En 2014-2015, 22,9% des professions intermédiaires âgés de 30 à 59 ans, avaient un père ouvrier.
- En 2014-2015, 22,9% des fils d'ouvriers, âgés de 30 à 59 ans, sont devenus professions intermédiaires.

Q2 : Rédigez une phrase pour interpréter les deux autres données entourées (« 32,5 » et « 47 »)

En 2014-2015, 32,5% des fils d'agriculteurs exploitants, âgés de 30 à 59 ans, sont devenus ouvriers.

En 2014-2015, 47 % des fils de CPIS, âgés de 30 à 59 ans, sont devenus eux-mêmes CPIS.

Q3 : Que signifient les données de la ligne « Ensemble » ?

Les données de la ligne « Ensemble » indique la position sociale actuelle des individus interrogés. Ainsi, en 2014-2015 sur l'ensemble des individus interrogés (hommes âgés de 30 à 59 ans), 2,6 % sont agriculteurs, 9,2 % sont artisans, commerçants, chefs d'entreprise, etc.

Q4 : Que montre la diagonale de la table ?

Les chiffres de la diagonale montrent la **reproduction sociale** = situation où les individus occupent la même position sociale que leur père. Dans une table de destinée on utilise le terme « **Héritage social** ».

On remarque que les chiffres de la diagonale sont élevés pour les agriculteurs, les cadres et les ouvriers. C'est dans ces trois catégories que l'héritage social est la plus forte.

★ Comment lire une table de recrutement ?

La table de recrutement indique l'origine socioprofessionnelle cad la PCS occupée par le père/la mère des actifs enquêtés. Elle montre la position occupée par le père des agriculteurs, des artisans, des cadres etc.

Remarque : Comment peut-on reconnaître facilement une table de recrutement ?

Si total 100% se situe en face des PCS des fils, c'est une table de recrutement.

Document 5 :

➤ Lire les tables de recrutement =

Document n°5

Categorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils						
	Agriculteur exploitant	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteur exploitant	81,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1
Cadres et professions intellectuelles sup.	0,9	(12,1)	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9
Professions interm.	4,3	13	20	19,5	15,2	10,7	15,2
Employés	1,9	7	8	10	13,9	9,6	9,4
Ouvriers	7,8	31,7	19,3	(37,2)	43,3	(57,5)	39,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, enquête FQP (2014-2015)

Champ : France métropolitaine, hommes âgés de 30 à 59 ans ou travaillent ou ont déjà travaillé à la date de l'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle, 2014-2015.

Questions :

Q1 : Indiquez quelle est la bonne interprétation de la donnée entourée dans le tableau (« 37,2 »)

- En 2014-2015, 37,2% des professions intermédiaires, âgés de 30 à 59 ans, avaient un père ouvrier
- En 2014-2015, 37,2 % des fils d'ouvrier, âgés de 30 à 59 ans, sont devenus professions intermédiaires.

Q2 : Rédigez une phrase pour interpréter les deux autres données encadrées («12,1 » et « 57,5»)

En 2014-2015, 12,1% des ACCE âgés de 30 à 59 ans avaient Cadres et PIS .

En 2014-2015, 57,5% des ouvriers âgés de 30 à 59 ans avaient un père lui-même ouvrier.

Q3 : Que signifient les données de la ligne « Ensemble » ?

Les données de la ligne « Ensemble » indique la position sociale à l'époque des pères. Ainsi, 8,5 % des pères étaient agriculteurs, 13,1 % étaient artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, 13,9 % étaient cadres ou professions intellectuelles supérieures etc.

Remarque : En comparant la colonne « ensemble » du doc 5 et la ligne « ensemble » du doc 4 on peut constater l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre la génération des pères et celle des fils. Ainsi on remarque par exemple, la baisse de la part des agriculteurs (8,5% génération des pères → 2,6% des actifs aujourd'hui âgés de 30 à 59 ans), la baisse des artisans, commerçants etc. (13,1% → 9,2%) et des ouvriers (39,8% → 33%). A contrario, la part des Cadres a augmenté (139% → 19,3%) tout comme celle des PI (15,2% → 24,5%) et des employés (9,4% → 11,3%)

Q4 : Que montre la diagonale de la table ?

Les chiffres de la diagonale montrent la **reproduction sociale** = situation où les individus occupent la même position sociale que leur père. Dans une table de recrutement on utilise le terme « **Autorecrutement** ». On peut ainsi distinguer les catégories pour lesquelles l'auto-recrutement est élevé. Ainsi, 81,1 % des agriculteurs avaient un père agriculteur, soit environ quatre agriculteurs sur cinq. De même, 57,5 % des ouvriers avaient eux-mêmes un père ouvrier, soit près de trois ouvriers sur cinq. Enfin, environ un cadre ou profession intellectuelle supérieure sur trois avait un père cadre ou profession intellectuelle supérieure (33,8 %).

❖ A retenir :

- Une table de mobilité est un tableau à double entrée qui croise la position sociale des actifs au moment de l'enquête (« les fils » ou plus rarement « les filles ») et celle de leur origine sociale (« les pères » ou plus rarement « les mères »). La position sociale est définie par les PCS. Il existe deux tables de mobilité : la table de destinée et de recrutement.
- Attention : les deux tables ne sont pas symétriques, elles répondent à des questions différentes et ne représentent pas les mêmes ensemble de référence.



★ Quel est l'intérêt des tables de mobilité sociale ?

☛ Entrainement EC1 : Expliquez l'intérêt des tables de mobilité sociale.

Un élève a rédigé sa réponse mais il manque les connecteurs logiques (« *Tout d'abord* », « *en effet* » etc). A vous de les inclure dans le texte.

Une table de mobilité est un tableau à double entrée qui croise la position sociale des actifs au moment de l'enquête (« les fils » ou plus rarement « les filles ») et celle de leur origine sociale (« les pères » ou plus rarement « les mères »). Il existe deux tables de mobilité : la table de destinée et de recrutement qui présentent plusieurs intérêts. **Tout d'abord**, elles permettent de mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle. **Effectivement**, en s'intéressant au destin socioprofessionnel des « fils de ... » (table de destinée) ou, en partant de la PCS des actifs actuels et en renseignant sur la PCS du père (table de recrutement), les tables montrent les changements de position sociale entre les pères et les fils. **Ensuite**, elles permettent ainsi de mesurer les dynamiques de reproduction sociale. **En effet**, les données de la diagonale de la table montrent les personnes qui occupent la même position sociale que le père. **Par exemple**, dans la table de destinée, l'hérité sociale est élevée chez les cadres et d'ouvriers, et dans la table de recrutement, l'autorecrutement est important pour les agriculteurs et les ouvriers. **Enfin**, les tables permettent de chiffrer l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre les pères et les fils, grâce à la ligne ou la colonne « **Ensemble** ». On s'aperçoit ainsi que les agriculteurs et les ACCE sont bien moins nombreux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient chez les pères, à l'inverse des cadres et des professions intermédiaires. **Au final**, les tables de destinée et de recrutement ont plusieurs intérêts mais peuvent aussi comporter des limites.

b) Les limites de tables de mobilité

La façon dont on mesure la mobilité sociale à l'aide des tables de mobilité sociale soulève de nombreuses critiques

Document 6 : les limites des tables de mobilité sociale

Le statut social d'une profession peut évoluer	Certaines professions peuvent voir leur prestige social augmenter ou diminuer avec le temps (c'est le cas par exemple des instituteurs). Dans ce cas, une situation d'immobilité sociale (même profession) peut cacher en réalité une amélioration ou une dégradation de la position sociale de l'individu.
Le nombre de catégories sociales retenues influence la mesure de la mobilité	Plus le nombre de catégories retenues est important, plus on va mesurer de changement entre les positions sociales des individus. Inversement, moins on utilise de catégories différentes, plus l'immobilité mesurée va être importante.
Les tables de mobilité n'ont longtemps mesuré que la mobilité sociale des hommes	Pendant longtemps, la position sociale des femmes était mesurée à partir de celle de leur conjoint que l'on comparait à celle de leur père. Cela s'explique en partie par le fort taux d'inactivité des femmes des générations précédentes, qui rendait difficile la comparaison avec la position des mères. De plus, la comparaison père/fille posait aussi problème en raison de la différence de structure des emplois entre les hommes et les femmes.

Questions :

Q1 : Pourquoi le statut social d'un instituteur il y a un siècle était-il différent de celui d'un professeur des écoles aujourd'hui ?

1^{ère} limite présentée dans le document : le statut social d'une profession peut évoluer entre des générations et peut cacher une mobilité sociale. En effet, certaines professions voient leur prestige social augmenter ou diminuer avec le temps. Par exemple, le statut d'instituteur a changé entre les générations. Être instituteur dans un petit village entre les deux guerres mondiales, c'est faire partie des « notables » de la commune avec une reconnaissance sociale (à l'époque une partie importante de la population n'a pas fait d'études). Or aujourd'hui les instituteurs bénéficient d'une reconnaissance symbolique mais le statut social est moins élevé. Du coup comment interpréter la situation où un fils d'instituteur devient instituteur : est-ce une reproduction social ou une mobilité sociale descendante ?

Q2 : Comment évoluerait la mobilité sociale si on utilisait trois grandes catégories de classes sociales pour la mesurer plutôt que 6 PCS ?

2^{nde} limite présentée dans le document : le nombre de catégories sociales retenues détermine le niveau de mobilité sociale.

Plus la classification des PCS est fine c'est-à-dire se décompose en catégories et en sous-catégories et plus on peut observer des trajectoires de mobilité sociale. Par exemple, si on décompose la catégorie « ouvriers » en « ouvriers non qualifiés » et « ouvriers qualifiés » il est possible d'observer une MS entre ces deux dernières catégories qui ne serait pas observable sans cette décomposition.

Au final, plus le nombre de catégorie est grand et plus la MS est visible.

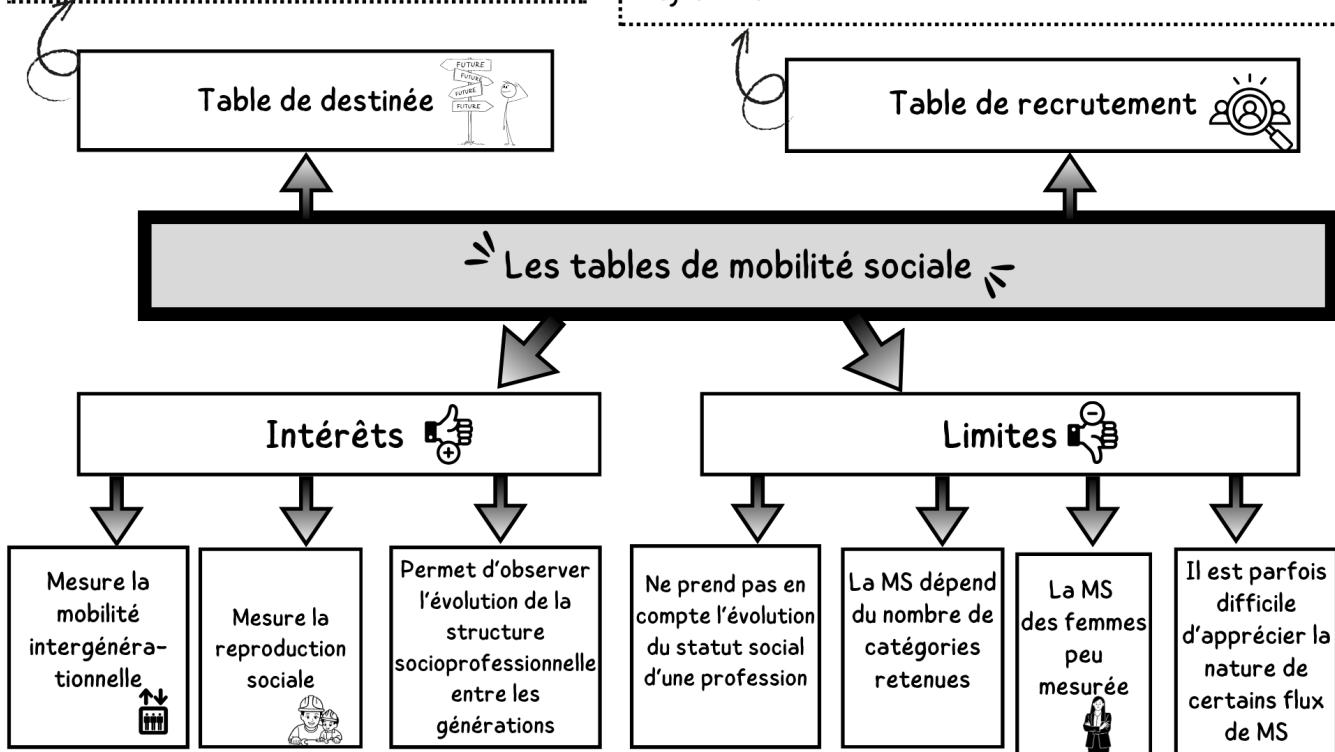
Q3 : Quelles sont les raisons expliquant que les tables de mobilité sociale ont longtemps été centrées sur les hommes ?

3^{ème} limite présentée dans le document : Les tables de mobilité ont longtemps été centrées uniquement sur les hommes. En effet, il était difficile de comparer la position sociale des filles à celle de leur mère, du fait du fort taux d'inactivité dans la génération des mères. Il aurait été possible de comparer leur position sociale avec la position sociale de leur père, mais survient alors la limite de la différence entre les emplois masculins et féminins. Par exemple, la MS d'une fille d'ouvrier qui devient employée n'est pas significative car il y a plus d'hommes ouvriers et plus de femmes dans la catégorie « employé ».

4^{ème} limite : Il est parfois difficile d'apprécier la nature de certains flux de MS. Comment qualifier la trajectoire d'un fils d'agriculteur qui devient ouvrier ? D'un fils d'ouvrier qui devient employé ? Ascension ou déclassement ? Les positions sociales sont proches. Les tables de MS proposent une mesure objective de la MS et non subjective liée au sentiment de MS/mobilité ressentie.

Elle renseigne sur ce que deviennent les fils issus d'un groupe socioprofessionnel (PCS) donné.
Ex: Que deviennent les fils d'agriculteurs? 

Elle renseigne sur l'origine sociale des individus appartenant à un groupe socioprofessionnel donné.
Ex: Quelle était la position sociale des pères des agriculteurs d'aujourd'hui?



B) Que nous apprennent les tables de mobilité ?

1°) Quelles sont les différentes trajectoires de MS intergénérationnelles ?

☞ Exercice 2 : Complétez le texte à trous avec les notions suivantes : statut, descendante, horizontale, ascendante, déclassement social et verticale.

La mobilité sociale **verticale** (*ascendante ou descendante*) désigne le changement de catégorie entre des positions sociales considérées comme inégales (par exemple cadre et ouvrier). Cette dernière peut être **ascendante** lorsque l'individu occupe une position plus élevée socialement que celle de son père. On parle aussi de promotion sociale. La mobilité sociale verticale peut aussi être **descendante** lorsque l'individu occupe une position sociale moins bonne que celle de son père (par exemple un fils de cadre qui devient ouvrier). On parle également **déclassement social**.

Enfin la mobilité sociale peut être aussi **horizontale** lorsque l'individu circule entre des positions sociales de niveau équivalents (par exemple un fils d'ouvrier qui devient employé) et de **statut** lorsque l'individu change de statut (salarié/indépendant) par rapport à ses parents (Par exemple un fils d'agriculteur qui devient ouvrier).

Remarque :

On distingue 3 formes de déclassement : **le déclassement intergénérationnel** (mobilité descendante), **le déclassement intragénérationnel** (fait d'occuper en fin de carrière professionnelle une position inférieure à celle occupée en début de carrière, suite à une perte d'emploi et à une longue période de chômage par exemple) et **le déclassement scolaire** (fait d'occuper une position inférieure à celle à laquelle le diplôme possédé permettait d'accéder auparavant). Par exemple, un facteur qui a un master (BAC +5).

☞ **Exercice 3 :** Dans la table de mobilité ci-dessous, colorier de couleur différente les situations de :

- reproduction sociale
- mobilité sociale ascendante
- mobilité sociale descendante
- mobilité sociale horizontale
- mobilité sociale de statut (passage d'une PCS d'indépendant à une PCS salariée et réciproquement)

Table de (France, 2003)							
CSP du fils	CSP du père						
	Agriculteur exploitant	ACCE	CPIS	PI	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur exploitant	22	1	0	0	0	0	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	1	7	7	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	17	24	26	33	27	23	24
Employé	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

☞ **Exercice 4 à intégrer (schéma sur les différentes formes de mobilité- document annexe)**

2°) *La mobilité sociale des femmes est-elles identiques à celles de hommes ?*

a- Les caractéristiques de la mobilité sociale des hommes

► Document 7 :

<https://www.lci.fr/social/l-ascenseur-social-est-il-vraiment-en-panne-en-france-2115421.html>

Questions :

Q1 : Selon l'INSEE, « l'ascenseur social est-il en panne » ? Justifiez à l'aide de chiffres.

Selon l'Insee, l'ascenseur social, c'est-à-dire la mobilité verticale intergénérationnelle, fonctionne. La mobilité sociale est une situation la plus fréquente que l'immobilité sociale puisqu'en 2015, 65% des hommes âgés de 35 à 59 ans exerçaient une profession différente de leur père. On ne peut donc pas parler de « panne de l'ascenseur social »

Q2 : Chez les hommes, les parcours de mobilité ascendante sont-ils plus ou moins fréquent que ceux de mobilité descendante ?

La mobilité sociale ascendante est aujourd'hui plus importante que la mobilité sociale descendante puisqu'en 2015, 28% des hommes âgés de 30 à 59 ans occupent une position sociale plus élevée contre 15% une position sociale moins élevée.

Document 8 : La destinée des hommes âgés de 35 à 59 ans en France en 2022

Groupe socioprofessionnel du père ↓	Groupe socioprofessionnel du fils →						
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers peu qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	28,3	8,2	16,1	15,4	22,5	9,6	100
ACCE	0,7	19,8	27,8	19,7	24,6	7,4	100
CPIS	0,5	9,0	51,1	21,5	13,3	4,5	100
Professions intermédiaires	0,7	7,2	31,6	31,5	21,8	7,3	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,8	7,6	15,8	24,2	39,8	11,8	100
Employés et ouvriers peu qualifiés	0,8	8,4	14,0	19,2	38,0	19,7	100
Ensemble	2,3	9,5	26,3	23,1	28,7	10,1	100

Source : Insee, enquête Emploi 2022

Questions :

Q1 : Sélectionnez et faîtes une lecture de 3 données illustrant une situation de mobilité sociale ascendante, une situation de déclassement et de reproduction sociale.

- Mobilité ascendante : en 2022, 31,6 % des fils de professions intermédiaires, âgés de 35 à 59 ans, sont devenus cadres et professions intellectuelles supérieures.
- Mobilité descendante (déclassement) : en 2022, 21,8 % des fils de PI âgés de 35 à 59 ans, sont devenus ouvriers ou employés qualifiés.
- Reproduction sociale (immobilité sociale) : en 2022, 51,1 % des fils de CPIS, âgés de 35 à 59 ans, sont devenus CPIS.

Q2 : Dans quelles catégories sociales la reproduction est-elle la plus importante ?

La reproduction sociale est la plus forte chez les cadres et chez les employés et ouvriers qualifiés → Aux extrémités de la hiérarchie sociale

En effet, 51,1% des fils de cadres sont cadres en 2022, 39,8% des fils d'ouvriers et employés qualifiés sont ouvriers et employés qualifiés.

Q3 : Quelles sont les situations de mobilité ascendante les plus fréquentes ?

La mobilité sociale des hommes est essentiellement une **mobilité de proximité** cad qu'elles s'effectuent entre des catégories proches, les trajets de mobilité sont courts. Par exemple, 38 % des fils d'employés et ouvriers non qualifiés deviennent employés ou ouvriers qualifiés, et 31,6% des fils de PI deviennent CPIS. Les trajets longs sont beaucoup moins fréquents (seulement 14% des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés deviennent cadres).

À retenir :

- Mobilité sociale des hommes plus importante que l'immobilité sociale.
- Mobilité sociale des hommes plutôt ascendante mais de proximité avec des trajectoires courtes.
- Immobilité sociale plus importante aux extrémités de la hiérarchie sociale (cadres/ouvriers).

b- Les caractéristiques de la mobilité sociale des femmes

La mobilité des femmes a longtemps été ignorée par les sociologues car le taux d'activité des mères était bien plus bas que celui de leurs filles. Sans profession des mères, comment comparer leur statut social à celui de leurs filles ? En outre, beaucoup de mères travaillaient auprès de leurs maris (commerçants, agriculteurs, etc.), mais sans que ces emplois soient pris en compte.

Mais depuis les années 1970, les taux d'activité féminin et masculin convergent, ce qui facilite l'étude de la mobilité féminine.

Document 7 (vidéo)+ Document 9 :

Document 9 : La mobilité sociale des hommes et des femmes

	Femmes par rapport à...		Hommes par rapport à leur père
	... leur mère	... leur père	
Reproduction sociale	29	30	35
Mobilité ascendante	40	22	28
Déclassement	12	25	15

■ Marc Collet et Émilie Pénicaud, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », *Insee Références* n° 1 739, 19 nov. 2019.

Question : A l'aide de la vidéo (doc 7) et du doc 9, comparez la mobilité des femmes et celle des hommes.

★ Point commun :

→ Que l'on soit homme ou femme, **les chances statistiques d'être mobile sont proches**. En effet, un peu plus du tiers (35 %) des hommes sont en situation de reproduction sociale contre au plus 30% des femmes (vis-à-vis de leur père). On peut quand même noter que les femmes connaissent du coup une mobilité sociale vis-à-vis de leur mère plus importante que les hommes vis-à-vis de leur père.

→ En outre, **le déclassement féminin est aussi fréquent que le déclassement masculin quand on compare les individus au parent du même sexe** (12 % contre 15 %).

★ Différences :

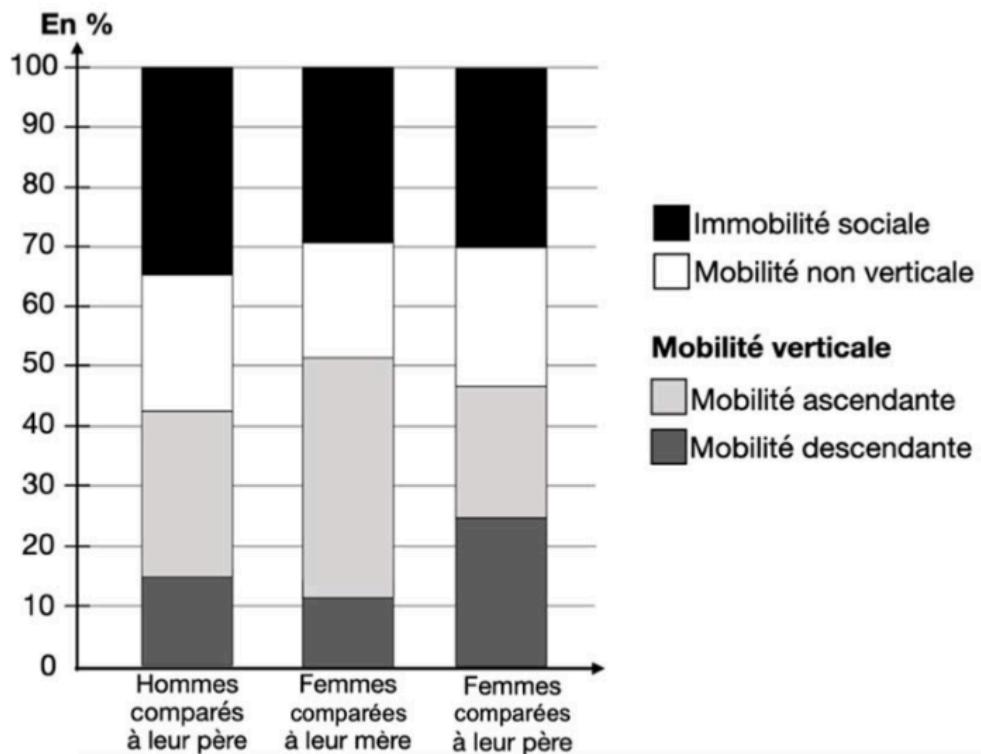
→ Vis-à-vis du parent de même sexe, **la mobilité ascendante des femmes est plus élevée que celle des hommes**. En effet, 40% des femmes occupaient en 2015 une position supérieure à celle de leur mère, contre 28% des hommes par rapport à leur père soit un écart de 12 points. Cela s'explique par le faible niveau socioprofessionnel des mères étudiées (ce sont les premières générations à être entrées massivement sur le marché du travail comme employées, secrétaires, ouvrières...). Il est donc plus facile d'être en mobilité ascendante lorsque le parent de référence occupe une position basse dans l'échelle sociale. Cette forte mobilité sociale féminine s'explique donc largement par les grandes mutations de l'emploi féminin sur 40 ans (hausse des qualifications, diversification des secteurs d'activité...).

→ Mais, si on les compare à leur père, **leurs chances de promotions sociales sont plus faibles que celle des hommes** : 22 % contre 28 % soit 6 points d'écart.

→ De la même façon, si on compare le statut des femmes à celui de leur père, **le déclassement est plus important que celui des hommes** (comparés à leur père) : 1 femme sur 4 est déclassée par rapport à son père, contre moins de 1 homme sur 6 (15 %). Cela s'explique par le fait que les pères occupent majoritairement des positions sociales supérieures à leurs conjointes.

Entrainement EC2

Décomposition de la mobilité sociale observée en 2015 des hommes et des femmes en France (en %)



Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : INSEE, *Portrait social*, 2019.

Questions :

Question 1 : À l'aide des données du document, comparez la mobilité verticale des hommes et des femmes par rapport à leur père. (2 points)

Les mobilités verticales des hommes et des femmes, tous deux en comparaison des pères respectifs, sont proches mais plus élevées pour les femmes : elles sont en effet près de 45 % à connaître une expérience de mobilité sociale verticale par rapport à leur père, alors qu'environ 41 % des hommes ont connu une telle mobilité.

-Cependant, la structure de la mobilité verticale diffère entre les hommes et les femmes par rapport à la situation de leur père : la proportion de femmes vivant une expérience de mobilité descendante par rapport à leur père (25 % environ) est deux fois plus grande que celle des hommes (12 % environ). À l'inverse, environ 20 % des femmes connaissent une mobilité sociale ascendante par rapport à leur père alors qu'un peu plus d'un quart des hommes connaissent une situation similaire (26 % d'entre eux environ).

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez quelles sont les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celle des femmes (par rapport à leur mère et à leur père). (4 points)

§ Petite introduction avec la définition de « mobilité sociale » et le fait que pendant longtemps, le faible taux d'activité des femmes a rendu difficile l'analyse de leur mobilité sociale. Ces dernières décennies, l'activité des femmes s'est rapprochée de celles des hommes, rendant ainsi possible cette analyse, notamment des filles par rapport à leur mère.

§ 1 La MS légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes.

En 2015, 71% des femmes occupaient une position sociale différente de leur mère, et 70% de leur père alors que c'est le cas de 65% des hommes par rapport à leur père soit un écart de 6 points.

§ 2 La MS verticale ascendante des femmes par rapport à leur mère particulièrement importante en comparaison à celle par rapport à leur père.

En 2015, près de 40 % des femmes occupaient une position sociale plus élevée que celle de leur mère contre 20% par rapport à leur père (soit deux fois moins) et même en comparaison des hommes par rapport à leur père (27 % environ). Ceci peut notamment s'expliquer par une position socioprofessionnelle des mères plus faible dans la hiérarchie des métiers que celle des pères.

§ 3 La MS horizontale relativement proche

Environ 20%-25%- 23%

❷ A retenir :

- Les femmes connaissent une forte MS comme les hommes.
- Mais MS plus ascendante par rapport à leur mère que les hommes par rapport à leur père.
- MS des femmes moins ascendante par rapport à leur père que celle des hommes.

2°) Une société plus mobile est-elle nécessairement plus fluide ?

La mobilité sociale est un enjeu important dans une société démocratique : elle permet de mesurer le degré d'égalité des chances qui existe dans cette société. Une forte mobilité sociale est a priori le signe qu'il n'existe pas de positions sociales attribuées à la naissance, et que, quel que soit son milieu social d'origine, on a les mêmes chances que les autres d'accéder aux positions sociales les plus élevées.

Mais en réalité, il n'est pas possible de se contenter de la mobilité observée (proportion d'individus occupant une position différente de leur père) pour conclure sur le degré d'égalité des chances existant dans une société. En effet, une partie de la mobilité sociale observée est structurelle.

a- Une partie de la mobilité observée est structurelle

Document 10 :



Une exploitation agricole dans les années 1930.

65 % des hommes actifs occupés de 35 ans à 59 ans occupent une position professionnelle différente de celle de leur père. Cette mobilité est encore plus forte pour les femmes : le même pourcentage les concernant (en comparaison de leur mère) est de 71 %. Nous sommes donc très loin d'une société immobile. Cette mobilité peut s'expliquer en partie par les transformations de l'économie : recul de l'agriculture, déclin de l'industrie, montée d'une société de services, toutes ces transformations structurelles, indépendantes de la volonté des actifs présents sur le marché du travail, se traduisent par des destructions d'emplois dans certains secteurs et des créations dans d'autres, et donc par de la mobilité. Mais cette mobilité structurelle n'est pas le signe qu'une société soit socialement « fluide », une société qui permette à ses membres d'échapper à un destin social imposé par la naissance ou simplement par le fait que leur milieu social d'origine, comme ce fut le cas pour les agriculteurs, est numériquement en déclin.

Cette explication structurelle est de moins en moins pertinente pour expliquer la mobilité sociale. La part de la mobilité structurelle dans l'ensemble de la mobilité sociale des hommes par rapport à leur père est ainsi passée de 40 % en 1977 à 36 % en 1985, 33 % en 1993 et 2003, et seulement 24 % en 2015. Le déclin des facteurs structurels est continu.

Olivier Galland, « Non, l'ascenseur social n'est pas en panne ! »,
www.telos-eu.com, 8 mars 2019.



Une exploitation agricole dans les années 2010.

Questions :

Q1 : Qu'est-ce que la mobilité structurelle ?

La **mobilité structurelle** désigne la mobilité sociale contrainte par le changement de structure socioprofessionnelle entre la génération des parents et celle des enfants.

La part de la mobilité observée déduction faite de la mobilité structurelle est appelée **mobilité nette**=

Mobilité qui n'est pas due aux variations de la structure des emplois. Elle renvoie uniquement aux possibilités d'évolution des individus dans la hiérarchie sociale.

Mobilité observée (proportion d'individus occupant une position différente de leur père) = mobilité structurelle + mobilité nette.

Q2 : Complétez la phrase suivante pour illustrer la mobilité structurelle :

« Une grande partie des fils d'agriculteurs ont connu une **mobilité sociale** parce que le nombre d'agriculteurs en France a fortement **diminué** depuis 50 ans. »

Autre exemple : le nombre de postes de cadres a augmenté fortement depuis 50 ans, donc les emplois de cadres seront occupés non seulement par les enfants de cadres, mais aussi par ceux d'autres catégories

Q3 : Quelle est l'évolution de la mobilité structurelle depuis 1977 ?

Néanmoins, la mobilité sociale due à la mobilité structurelle est d'une intensité moindre aujourd'hui. La part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée a diminué entre 1977 et 2015. Elle a baissé de 16 points de pourcentage sur la période, elle est passée de 40 % à 24 % selon l'Insee.

Au final, une société plus mobile n'est pas forcément une société avec plus d'égalité des chances car le changement de position sociale entre deux générations peut être lié aux modifications de l'emploi (mobilité structurelle). Dans les années 1970, les sociologues utilisent le concept de **fluidité sociale** pour apprécier l'intensité de la MS en neutralisant les changements dus aux transformations de l'emploi. Ce concept de fluidité sociale permet de rendre compte du degré d'égalité des chances,

b- La distinction mobilité sociale/ fluidité sociale

★ Qu'est-ce que la fluidité sociale et comment la mesure-t-on ?

Document 11 :

Les sociologues et les statisticiens ont parfois cherché à évaluer une mobilité nette, à calculer comme différence entre la mobilité totale ou brute et la « mobilité structurelle ». [...] Les spécialistes du domaine lui ont substitué la distinction entre « mobilité absolue » ou « observée » et « mobilité relative » ou « fluidité », la seconde désignant [...] une mesure de l'ouverture sociale. [...] Un progrès de la « fluidité » signifie que la « force » du lien statistique entre origines et destinées tend à s'affaiblir, ou que l'on tend à se rapprocher d'une situation où les destinées seraient indépendantes des origines, les inégalités sociales d'accès aux différentes positions sociales se réduisant globalement.

Il s'agit de se demander si on observe une tendance à la « démocratisation » de l'accès aux différentes positions sociales : va-t-on ou non plutôt dans le sens d'une égalisation des destinées ? [...] Pour répondre à cette question, les techniques supposent des outils statistiques complexes. On peut cependant les mettre en œuvre de manière artisanale (avec une calculette) en calculant des odds ratio (terme anglais qu'on peut traduire par « rapport de chances relatives »). Un exemple classique parce que parlant est d'évaluer les rapports entre les probabilités des enfants de cadres d'être cadres plutôt qu'ouvriers et celle des enfants d'ouvriers pour les mêmes destinées. La valeur 1 correspond à l'égalité de ces « chances relatives ». ■

Louis Chauvel, Anne Lambert, Dominique Merllié et Françoise Milewski, *Les Mutations de la société française*, coll. Repères, n° 489, 2019.

NE PAS CONFONDRE

Mobilité observée (ou absolue ou totale) : ensemble des changements de position sociale observés à l'aide des tables de mobilité. Elle est composée de la mobilité structurelle et de la mobilité nette.

Mobilité nette : calculée en soustrayant la mobilité structurelle à la mobilité brute, cette notion, difficile à expliquer, est de moins en moins utilisée par les sociologues qui lui préfèrent celle de fluidité sociale.

OUTILS SES

L'odds ratio ou rapport des chances relatives compare la probabilité (P) d'atteindre un groupe social en fonction d'origines sociales différentes. Il se calcule de la manière suivante :

P d'appartenir au groupe X quand on vient du groupe X
 P d'appartenir au groupe Y quand on vient du groupe X
 P d'appartenir au groupe x quand on vient du groupe Y
 P d'appartenir au groupe Y quand on vient du groupe Y

Questions :

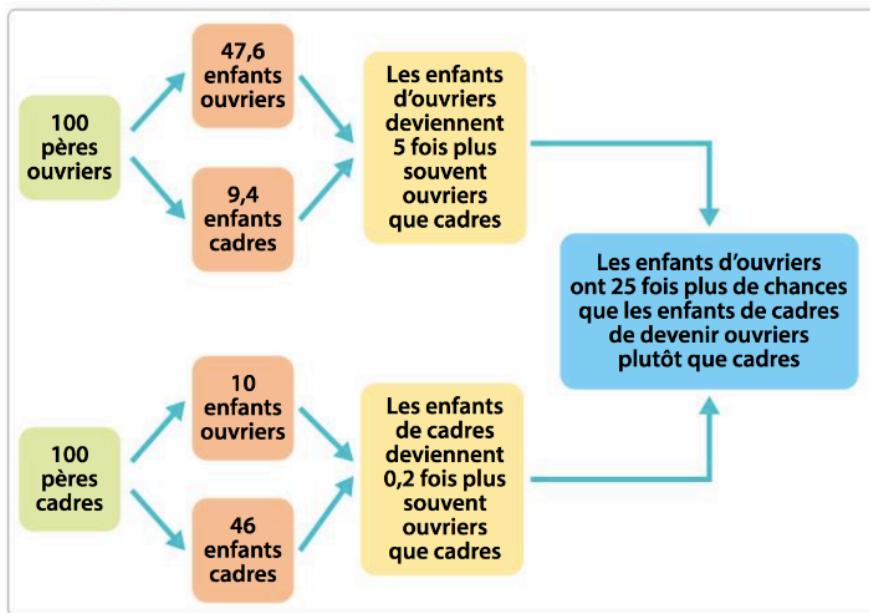
Q1 : Qu'est-ce que la fluidité sociale ?

La **fluidité sociale** est la situation où la position sociale d'un individu ne dépend pas de son origine sociale. Une société totalement fluide est une société où il n'existe aucun lien entre l'origine sociale d'un individu et sa position sociale : il existe une parfaite égalité parfaite des chances dans l'attribution des positions sociales. On parle de fluidité parfaite si les chances d'occuper une position sociale déterminée plutôt qu'une autre sont les mêmes quelle que soit l'origine sociale des individus (par exemple que la probabilité de devenir cadre plutôt qu'ouvrier est la même chez les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers).

Q2 : Comment mesure-t-on la fluidité sociale ?

La fluidité sociale se mesure notamment grâce aux odds-ratios, outils statistiques qui mesurent la **mobilité relative**, c'est-à-dire le rapport des chances relatives d'accéder à telle position sociale plutôt qu'à telle autre pour des individus ayant des origines sociales différentes.

Document 12 :



Questions :

Q1 : Comment les résultats de la partie jaune ont-ils été obtenus ? Et le résultat de la partie bleue ?

Le résultat de la partie jaune en haut du schéma a été obtenu en divisant le nombre d'enfants d'ouvriers qui sont devenus ouvriers (47,6) par le nombre d'enfants d'ouvriers qui sont devenus cadres (9,4) : $47,6 / 9,4 = 5$.

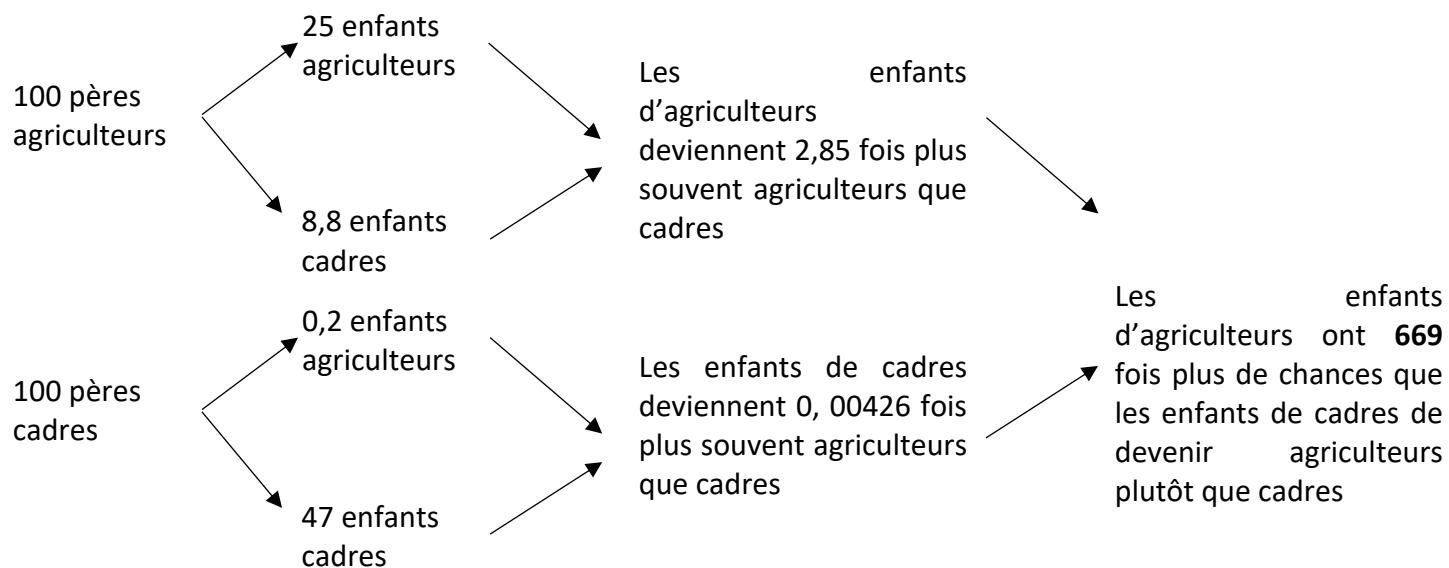
Le résultat de la partie jaune en bas du schéma a été obtenu en divisant le nombre d'enfants de cadres qui sont devenus ouvriers (10) par le nombre d'enfants d'ouvriers qui sont devenus cadres (46) : $10 / 46 = 0,2$.

Le résultat de la partie bleue a été obtenu en divisant la probabilité de devenir ouvrier plutôt que cadre lorsqu'on est enfant d'ouvriers par la probabilité de devenir ouvrier plutôt que cadre lorsqu'on est enfant de cadres : $5 / 0,2 = 25$

Q2 : Que signifierait un résultat égal à 1 ?

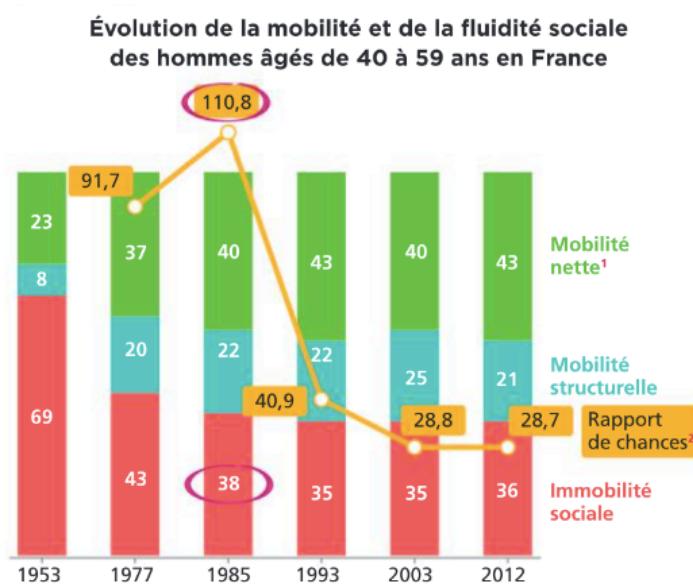
Un résultat égal à un 1 signifierait que les enfants de cadres et d'ouvriers ont les mêmes chances de devenir cadres et ouvriers → Parfaite égalité des chances.

Q3 : En 2015, sur 100 fils d'agriculteurs 25 sont devenus agriculteurs et 8,8 sont devenus cadres. Dans le même temps, sur 100 fils de cadres, 0,2 sont devenus agriculteurs et 47 sont devenus cadres. En suivant le modèle du doc 13 calculez la probabilité de devenir agriculteur plutôt que cadres lorsqu'on est fils d'agriculteurs plutôt que cadres.



★ Une hausse de la mobilité est-elle synonyme d'une hausse de la fluidité sociale ?

Document 13 :



Questions :

Q1 : Donnez la signification des données entourées.

En 1985, 38 % des hommes âgés de 35 à 59 ans étaient dans la même PCS que leur père. Un fils de cadre avait 110,8 fois plus de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, qu'un fils d'ouvrier n'avait lui-même de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier.

Q2 : Trouvez sur le graphique une période qui prouve qu'une société plus mobile n'est pas nécessaire plus fluide.

En 1977, 43 % des hommes étaient immobiles, contre 38 % en 1985. La société est donc devenue plus mobile. Toutefois, le rapport de chances relatives a augmenté (91,7 → 110,8).

Source : Yves Besançon, « La mobilité sociale est tombée en panne »,
© Alternatives économiques, n° 366, mars 2017.

Q3 : Comment la fluidité sociale a-t-elle évolué en France ?

Après avoir baissé jusqu'en 1985, la fluidité sociale a beaucoup augmenté en France jusqu'en 2003, certes sans être parfaite : le rapport de chances relatives entre fils de cadre et fils d'ouvrier n'est pas égal à 1, mais il est de 28,8 en 2003, contre 110,8 en 1985. Depuis 2003, la fluidité sociale stagne.

➤ Entrainement EC1 et oral :

A l'aide d'un exemple, distinguez la mobilité sociale de la fluidité sociale. Vous présenterez oralement votre réponse en 5 min à la classe.

❷ A retenir :

- Une partie de la mobilité sociale est **structurelle** : elle est liée aux changements de structure socioprofessionnelle entre la génération des parents et celle des enfants.
- Mobilité observée= mobilité structurelle+ mobilité nette
- **La fluidité sociale** =situation où la position sociale d'un individu ne dépend pas de son origine sociale. Indicateur du degré d'égalité des chances
- Fluidité sociale mesurée par « l'odds ratio » ou « rapport des chances »
- Une société mobile n'est pas forcément une société plus fluide si la mobilité structurelle est forte.

❸ Exercice 5 : Synthèse : A l'aide de votre cours, complétez le texte à trous suivant :

La **mobilité sociale** désigne le changement de position sociale d'un individu par rapport à ses parents (mobilité **intergénérationnelle**) soit au cours de sa vie (mobilité **intragénérationnelle** appelée aussi « mobilité **professionnelle** »). Elle doit être distinguée de la mobilité **géographique** qui désigne le changement de lieu de résidence au sein d'un même pays ou entre des pays différents. La mobilité sociale intergénérationnelle est mesurée à l'aide des **tables de mobilité** qui sont des tableaux croisant la PCS des enfants, souvent des hommes, à celle de leurs parents, souvent leur père. Ainsi on peut construire une **table de destinée** qui mesure ce que sont devenus les fils des pères d'une même PCS et une **table de recrutement** qui mesure l'origine sociale des hommes de chaque PCS. Les tables de mobilité permettent donc mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle donc de rendre compte de la **reproduction sociale** mais aussi de chiffrer l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre la génération des pères et des fils. Cependant les tables comportent aussi des limites : elles mesurent rarement la mobilité des **femmes**, la mobilité sociale dépend du nombre de catégories retenues dans les tables et le prestige d'une profession peu évoluer au cours du temps. Enfin, les tables ne disent rien sur le vécu de la mobilité sociale.

Les tables de mobilité permettent de dégager les spécificités de la mobilité des hommes : plus de mobilité que d'immobilité, mobilité plutôt **ascendante** et de **proximité** vis-à-vis de leur père. Quant aux femmes, vis-à-vis de leur mère, leur mobilité sociale est plutôt forte et plus ascendante que celle des hommes (vis-à-vis de leur père). Par contre, le **déclassement** (mobilité sociale descendante) des femmes est plus importante par rapport à leur père.

Enfin, la forte mobilité sociale observée dans les sociétés démocratiques n'implique pas forcément une forte **fluidité sociale** où la position sociale d'un individu ne dépendrait pas de son origine sociale. En effet, une partie de la mobilité observée est due à l'évolution de la structure socioprofessionnelle d'une génération à l'autre : c'est la **mobilité structurelle**.